



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2022

(20)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 17 h 1, dans la pièce B30 de l’édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l’honorable René Cormier (président).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Clement, Cormier, Dalphond, Gagné, Mégie, Mockler et Moncion (7).

*Participant à la réunion :* Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 février 2022, le comité poursuit son étude sur l’immigration francophone en milieu minoritaire.

*TÉMOINS (par vidéoconférence) :*

*Commissariat aux langues officielles :*

Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles;

Me Pascale Giguère, avocate générale;

Pierre Leduc, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et communications;

Martin Labelle, directeur des Enquêtes, Direction générale de l’assurance de la conformité.

*Collège communautaire du Nouveau-Brunswick :*

Juan Manuel Toro Lara, directeur, Gestion intégrée des inscriptions.

*Université Sainte-Anne :*

Luc Tardif, directeur du recrutement international et des écoles d’immersion, Bureau de recrutement.

*Université de Hearst :*

Samantha Losier, conseillère au bureau international.

*Université de Saint-Boniface :*

Christian Perron, directeur, Recrutement et services aux étudiant·e·s.

Raymond Théberge fait une déclaration puis répond aux questions.

À 18 h 17, la séance est suspendue.

À 18 h 20, la séance reprend.

Juan Manuel Toro Lara, Luc Tardif, Samantha Losier et Christian Perron font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 19 h 32, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffièrre du comité,*

Gaëtane Lemay